



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Première session ordinaire

Rome, 26-28 février 2024

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 23 janvier 2024

WFP/EB.1/2024/6-A/6

Original: anglais

Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM <http://executiveboard.wfp.org/fr>.

Plan stratégique de pays – Mauritanie (2024–2028)

Durée	1 ^{er} mars 2024–31 décembre 2028
Coût total pour le PAM	417 590 013 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Ces dernières années, la République islamique de Mauritanie a enregistré des avancées notables sur le plan du développement. Le taux de pauvreté extrême y est de 6,5 pour cent, et la plupart des personnes pauvres vivent en zones rurales. Le pays est extrêmement vulnérable aux répercussions des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement, et menacé par des sécheresses cycliques et leurs conséquences sur les moyens d'existence des populations rurales et nomades. Fortement dépendante des marchés internationaux pour ce qui est des produits alimentaires, la Mauritanie est exposée aux tendances inflationnistes et aux goulets d'étranglement au niveau de la chaîne d'approvisionnement, qui se répercutent sur la disponibilité des marchandises. La situation en matière de sécurité au Mali voisin demeure préoccupante, et le nombre croissant de réfugiés met actuellement à mal la cohésion sociale.

Au moyen du présent plan stratégique de pays, le PAM entend répondre aux besoins humanitaires tout en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et en ouvrant la voie à des solutions plus durables et plus efficaces, qui seront mises en œuvre sous la houlette du Gouvernement. Au cours des cinq années de mise en œuvre, il s'attachera à renforcer les programmes gouvernementaux existants, et mettra l'accent sur le passage progressif de la mise en œuvre directe à la fourniture d'un appui au renforcement des capacités du Gouvernement pour aider celui-ci à concrétiser les priorités nationales relatives du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Coordonnateurs responsables:

Mme M. Van der Velden
Directrice régionale par intérim
Afrique de l'Ouest
courriel: margot.vandervelden@wfp.org

Mme K. Samba
Directrice de pays
courriel: kinday.samba@wfp.org

Dans le cadre du plan stratégique de pays, le PAM s'emploiera à réaliser les quatre effets directs intégrés suivants:

- *L'effet direct 1* vise à sauver des vies en veillant à ce que les populations des zones ciblées soient mieux à même de satisfaire leurs besoins urgents immédiatement avant, pendant et après les chocs.
- *L'effet direct 2* consiste à renforcer la résilience en fournissant aux communautés vulnérables qui se trouvent dans les zones sujettes à des chocs, en particulier aux femmes et aux jeunes, les moyens de mieux faire face aux crises et autres facteurs de perturbation liés aux phénomènes météorologiques grâce à l'accès aux services sociaux de base, au renforcement du capital humain et à l'amélioration des débouchés commerciaux.
- *L'effet direct 3* porte sur les causes profondes de la vulnérabilité, l'accent étant mis sur l'appui au renforcement des capacités des institutions nationales afin de mettre en place un système de protection sociale solide, efficace et adaptatif, comprenant des programmes en milieu scolaire, la prise en charge de la malnutrition et une politique en matière de sécurité alimentaire.
- *L'effet direct 4* appuie les interventions menées face aux crises et les activités de développement, et vise à cet effet à assurer des vols humanitaires à destination de zones difficiles d'accès ainsi que des services de soutien logistique et d'achat au Gouvernement et aux partenaires.

Le PAM continuera de se concentrer sur l'objectif consistant à "sauver des vies", en apportant un appui aux populations touchées par des chocs, y compris les réfugiés, en fonction des besoins. Il maintiendra les moyens dont il dispose pour faire face aux chocs de grande ampleur, mais réduira petit à petit ses activités de mise en œuvre proprement dite pour renforcer la capacité d'intervention du Gouvernement.

Pour appliquer son programme d'action visant à "changer la vie", le PAM appuiera le système national de protection sociale et mettra en œuvre un ensemble intégré d'activités axées sur la résilience dans les zones où l'insécurité alimentaire chronique est forte et qui sont exposées au premier chef aux effets des changements climatiques. Dans le cadre d'une approche globale du développement, l'ensemble intégré d'activités prévoira la superposition d'un certain nombre d'interventions clés à plusieurs étapes du cycle de vie et comprendra la création d'actifs agricoles et pastoraux productifs, une alimentation scolaire non assortie de conditions et la gestion de la nutrition. Pour favoriser la pérennisation des activités, des liens seront établis entre les diverses composantes de cet ensemble d'activités et les structures et programmes de gouvernance.

Le renforcement des systèmes, notamment du système national de protection sociale réactif face aux chocs, est primordial pour assurer la pérennité des interventions ainsi que la transition des interventions vers des systèmes gouvernementaux qui arriveront progressivement à maturité. L'une des composantes clés du présent plan stratégique de pays consiste à appliquer les compétences techniques de pointe du PAM pour combler les lacunes des interventions gouvernementales, avec pour objectif de renforcer les systèmes nationaux afin qu'ils permettent de répondre aux besoins, aussi bien de manière générale qu'en cas de choc.

L'établissement de partenariats solides avec le Gouvernement et les partenaires de développement est primordial pour que la stratégie du PAM soit couronnée de succès. L'accent sera mis sur la promotion de l'égalité femmes-hommes, en suivant des approches qui permettent de transformer en profondeur la vie des femmes, des filles et des jeunes, garantissent la durabilité environnementale et évitent que les interventions du PAM n'aient des répercussions fortuites sur les populations touchées.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Mauritanie (2024-2028) (WFP/EB.1/2024/6-A/6), pour un coût total pour le PAM de 417 590 013 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décision et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. La République islamique de Mauritanie est un pays d'Afrique de l'Ouest aride, dont la population est clairsemée, mais qui est riche en ressources. Son vaste territoire est principalement constitué de désert, seules 0,4 pour cent des terres étant arables¹. Dotée d'une population de 4,4 millions d'habitants², la Mauritanie compte parmi les pays les moins densément peuplés d'Afrique, avec cinq habitants par kilomètre carré. La vie rurale y est dominée par l'élevage nomade. C'est dans la zone frontalière du sud, le long du fleuve Sénégal, que se concentre le secteur agricole productif du pays.
2. Depuis 2011, le pays connaît un climat politique relativement stable, mais continue de faire face à des problèmes transfrontières en raison de sa localisation dans la bande sahélo-saharienne, au centre de crises complexes sur le plan géostratégique et en matière de sécurité. Les élections législatives de 2023 ont eu lieu de manière pacifique, et l'élection présidentielle devrait également se dérouler sans heurts en 2024. Les crises qui mettent en péril la sécurité au Sahel constituent toutefois une menace constante pour la stabilité du pays.
3. La transformation structurelle de la Mauritanie n'est pas allée assez loin. La dépendance de l'économie à l'égard des industries extractives va de pair avec une gestion des concessions inadéquate. Le pays peine à tirer pleinement parti de ses ressources en matière d'élevage et de pêche, qui constituent ses plus importantes richesses naturelles en dehors des minerais, ce qui compromet la diversification et la création d'emplois dans le secteur³.
4. Quelque 70 pour cent des Mauritaniens travaillent dans le secteur informel⁴. Le ratio emploi/population est de 36,6, signe qu'une forte proportion de la population en âge de travailler ne participe pas directement à l'activité économique. Les femmes ne représentent que 28 pour cent de la population active⁵.
5. Le taux de pauvreté extrême est de 6,3 pour cent⁶, l'un des plus faibles de la région, tandis que le taux national de pauvreté s'élève à 32 pour cent⁷. Environ 70 pour cent des personnes pauvres vivent en milieu rural et dépendent de l'agriculture pour leur survie⁸. La pauvreté s'est aggravée à cause de la maladie à coronavirus de 2019 (COVID-19), qui a entraîné une contraction de l'économie de près de 1 pour cent en 2020⁹. Avec une croissance de 2,4 pour cent, la reprise économique a été vigoureuse en 2021, mais les conditions nécessaires à la croissance sont demeurées moins favorables que celles existant avant la COVID-19¹⁰. En 2022, la croissance économique globale a été de 5,2 pour cent, en raison de l'augmentation des exportations dans le secteur des industries extractives et du

¹ Banque mondiale. 2021. [Tableau de bord sur la Mauritanie: Terres arables \(% du territoire\)](#).

² Site Web de l'Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique.

³ Banque mondiale. 2017. *Islamic Republic of Mauritania Systemic Country Diagnostic. Turning Challenges into Opportunities for Ending Poverty and Promoting Shared Prosperity*.

⁴ Banque mondiale. 2020. *Poverty and Equity Brief: Mauritania*.

⁵ Organisation des Nations Unies. 2020. *Bilan commun de pays (BCP): Le développement à l'épreuve de la pandémie de COVID-19 – Mauritanie*.

⁶ Proportion de la population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat de 2017. Banque mondiale. 2022. [Mauritanie – Vue d'ensemble](#).

⁷ Banque mondiale. [Tableau de bord sur la Mauritanie: Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national \(% de la population\)](#).

⁸ Banque mondiale. 2020. *Poverty and Equity Brief: Mauritania*.

⁹ Équipe de pays des Nations Unies en Mauritanie. Rapport final de l'évaluation menée au titre du cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement durable pour 2018-2022.

¹⁰ Banque mondiale. 2022. *Mauritania Economic Update 2022: The private sector at the center of economic transformation and job creation*.

développement du secteur agricole. Bien que le rythme de la croissance soit susceptible de fluctuer au cours des années à venir, il n'en contribue pas moins à entretenir des perspectives généralement favorables pour les prévisions à mi-parcours, ce que confirme la récente restructuration de la dette¹¹.

6. La Mauritanie est considérée comme un pays à déficit vivrier¹², et se classe au 158^e rang sur 191 pays selon l'indice de développement humain de 2022¹³, et au 87^e rang sur 116 pays d'après l'indice de la faim dans le monde de 2022¹⁴. L'insécurité alimentaire s'est accentuée ces 10 dernières années. En 2009, elle était de 12 pour cent pendant la période d'après récolte et de 27 pour cent pendant la période de soudure¹⁵.
7. Extrêmement vulnérable face aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, la Mauritanie est exposée à des sécheresses cycliques qui ont des conséquences sur les moyens d'existence des populations rurales et nomades. Le pays est également menacé par l'élévation du niveau des océans et la fragilité de la bande de dunes côtière, qui ont des répercussions sur l'agriculture, les écosystèmes marins, les zones résidentielles et les littoraux.
8. Environ 45 pour cent des enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas¹⁶, et, en particulier, 29 pour cent des filles en âge d'aller à l'école primaire n'y vont pas¹⁷. De plus, près de 350 000 jeunes âgés de 15 à 25 ans ne font pas d'études, n'ont pas d'emploi ou ne suivent aucune formation¹⁸. Le nombre d'années de scolarité corrigé en fonction de la qualité de l'apprentissage, qui tient compte de ce que les enfants apprennent effectivement, est en moyenne de 4,2 ans¹⁹. Les faibles taux de scolarisation et d'apprentissage sont dus principalement au manque d'enseignants, aux conditions d'enseignement difficiles et à l'insuffisance des infrastructures. Seuls 5 pour cent des établissements scolaires publics sont équipés de latrines adéquates, facteur crucial pour promouvoir l'assiduité scolaire des adolescentes²⁰. Des facteurs culturels (éloignement des établissements scolaires et réticence des parents à y envoyer leurs filles) ont des effets défavorables disproportionnés sur la scolarisation et les résultats d'apprentissage des filles²¹. Toutefois, on observe en Mauritanie une amélioration progressive du système éducatif, notamment grâce à l'adoption d'un cadre d'orientation générale qui comprend une politique relative à l'alimentation scolaire, un programme national d'alimentation scolaire et une rubrique budgétaire spéciale.

¹¹ Banque mondiale. 2022. [Mauritanie – Vue d'ensemble](#).

¹² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2023. [Pays à faible revenu et à déficit vivrier](#).

¹³ Programme des Nations Unies pour le développement. 2022. [Rapport sur le développement humain 2021/2022. Temps incertains, vies bouleversées: façonner notre avenir dans un monde en mutation](#).

¹⁴ Indice de la faim dans le monde. 2023. [Page Web présentant l'indice de la faim dans le monde](#) (en anglais).

¹⁵ Leturque, H. 2017. [Strategic Collaboration between World Bank Group and World Food Programme: Bridging Humanitarian Assistance and Social Protection Systems, Mauritania Case Study](#).

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). [Page Web relative à la Mauritanie](#).

¹⁷ Banque mondiale. 2019. [Enfants non scolarisés, filles \(% des filles d'âge primaire\) – Mauritanie](#).

¹⁸ Organisation des Nations Unies. 2020. [Bilan commun de pays \(BCP\): Le développement à l'épreuve de la pandémie de COVID-19 – Mauritanie](#).

¹⁹ Banque mondiale. 2022. [Human Capital Country Brief for Mauritania](#).

²⁰ Banque mondiale. 2018. [Project Information Document: Integrated Safeguards Data Sheet, Mauritania Education Support Project](#).

²¹ Abdellahi, M. et Stonier, F. 2021. [A dilemma of primary schools' transition: A stance from classroom teachers in Assaba-County Mauritania](#) dans *International Journal of Curriculum and Instruction*.

9. La Mauritanie se classe au 161^e rang sur 191 pays selon l'indice d'inégalité de genre de 2021²². Le pays se heurte à divers obstacles en matière d'autonomisation des femmes et d'égalité femmes-hommes, comme le mariage des filles, les naissances précoces et à intervalles réduits, ou encore l'inégalité d'accès à l'éducation. En dépit des progrès réalisés ces dernières années, les déséquilibres politiques, économiques, sociaux et juridiques entre hommes et femmes persistent. Environ 37 pour cent des femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans, et le taux de fécondité des adolescentes s'élève à 90 naissances vivantes pour 1 000 filles²³. On ne dispose que de peu de données sur les violences sexistes; on sait toutefois que 69 pour cent des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans ont subi une forme ou une autre de mutilation génitale, les taux les plus élevés étant constatés parmi les filles sans accès à l'éducation et relevant des quintiles économiques les plus pauvres²⁴. En outre, la proportion de femmes participant à la vie publique, soit 20 pour cent, est l'une des plus faibles d'Afrique de l'Ouest²⁵. En raison de l'inégalité entre les femmes et les hommes en matière de droits juridiques, les femmes et les filles n'héritent par ailleurs que de la moitié de ce que les hommes et les garçons peuvent hériter. L'accès à la terre est un obstacle majeur à la participation des femmes à l'agriculture, et seulement 8 pour cent des femmes possèdent un bien foncier²⁶. Le problème se retrouve également dans le domaine juridique, la Mauritanie n'occupant que le 177^e rang sur 190 pays selon l'indice sur les femmes, l'entreprise et le droit: les femmes y sont moins bien payées, disposent de droits de propriété restreints et ont un accès aux prêts bancaires limité²⁷.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Certains problèmes structurels ralentissent la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Mauritanie. La transformation économique, la gouvernance, le développement rural, la résilience sociale, l'inclusion du handicap, l'égalité femmes-hommes, les changements climatiques et la préservation de l'environnement sont des enjeux cruciaux, or d'après le tableau de bord des objectifs de développement durable (ODD), la Mauritanie n'est "sur la bonne voie ou dans le maintien de l'élan" qu'en ce qui concerne l'ODD 13 (changements climatiques). L'amélioration est modérée s'agissant des ODD 1 (pas de pauvreté), 4 (éducation de qualité), 9 (industrie, innovation, infrastructure), 15 (vie terrestre) et 17 (partenariats). Pour ce qui est des autres ODD, les progrès stagnent, notamment concernant l'ODD 5 sur l'égalité femmes-hommes [la Mauritanie n'a pas été incluse dans le rapport sur les écarts entre les femmes et les hommes dans le monde (*Global Gender Gap Report 2022*²⁸)].

²² Programme des Nations Unies pour le développement. 2022. *Rapport sur le développement humain 2021/2022. Temps incertains, vies bouleversées: façonner notre avenir dans un monde en mutation.*

²³ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). 2023. *Population mondiale – Mauritanie.*

²⁴ FNUAP. 2017. *Tableau de bord des mutilations génitales féminines – Mauritanie.*

²⁵ Banque mondiale. 2021. *Rapport sur la situation économique en Mauritanie. Un meilleur avenir: accélérer la relance économique en misant sur le potentiel des femmes.*

²⁶ Banque mondiale. 2015. *Women's Access to Land in Mauritania.*

²⁷ Banque mondiale. 2021. *Rapport sur la situation économique en Mauritanie: pourquoi est-il essentiel de permettre aux femmes de participer pleinement à l'activité économique.*

²⁸ Sachs, J.D. et al. 2023. *Sustainable Development Report 2023. Implementing the SDG Stimulus – SDG Dashboards and Trends: Mauritania.*

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

11. *L'accès à l'alimentation* demeure une préoccupation de premier plan en Mauritanie. Chaque année, ce sont quelque 20 pour cent de la population qui souffrent d'insécurité alimentaire aiguë en raison d'un choc²⁹, et 14,9 pour cent des habitants en moyenne relèvent de la phase 3 (crise) du Cadre harmonisé/Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), voire d'une phase supérieure³⁰, entre 2019 et 2023. Une alimentation nutritive coûte entre deux et quatre fois plus cher que les produits permettant de satisfaire aux seuls besoins énergétiques, et le coût des aliments nutritifs est notablement plus élevé dans les zones pastorales que dans les zones urbaines³¹.
12. La *malnutrition aiguë globale* s'aggrave et concerne désormais 13,5 pour cent des enfants, tandis que la malnutrition aiguë sévère, elle, touche 2,7 pour cent des enfants. Parmi les enfants âgés de 6 à 59 mois, le taux de malnutrition chronique s'élève à 24,8 pour cent, soit une augmentation de 8 points de pourcentage par rapport à 2021, et le taux de malnutrition chronique sévère est de 7 pour cent. Le retard de croissance est plus fréquent parmi les garçons que parmi les filles; 25,4 pour cent des garçons et 20,2 pour cent des filles souffrent d'insuffisance pondérale³².
13. La *productivité limitée et les faibles revenus des petits exploitants agricoles* sont dus à l'insuffisance ou à la mauvaise qualité des intrants, à l'absence de technologies appropriées, à l'emploi de variétés de semences à faible rendement, à une mécanisation limitée, ainsi qu'à un accès inadéquat aux services de vulgarisation et à des infrastructures de qualité³³. Les petits exploitants agricoles n'ont qu'un accès limité au crédit et à l'information relative aux marchés. Les sources alternatives de revenu ne sont guère développées. Au cours des périodes de soudure, les paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance n'ont pas les moyens de se prémunir contre l'insécurité alimentaire. L'agropastoralisme est le principal moyen de subsistance pour 60 pour cent des ménages ruraux, qui pratiquent en majorité l'élevage de bétail. L'économie pastorale pâtit d'une faible productivité, et les exportations sont freinées par la mauvaise qualité de la viande, des mesures de protection zoosanitaires et sanitaires insuffisantes et des capacités limitées de transformation des produits alimentaires.
14. *Faibles niveaux d'inclusion financière*: l'accès aux ressources financières, tant traditionnelles que formelles, demeure assez restreint en Mauritanie, et il l'est encore plus pour les femmes que pour les hommes. Quelque 28 pour cent des hommes et 13 pour cent des femmes détiennent un compte dans un établissement financier traditionnel, et à peine 14 pour cent des hommes et 7 pour cent des femmes possèdent un compte d'argent mobile³⁴.

²⁹ Rapport technique relatif à l'analyse intégrée du contexte, avril 2023 (document interne).

³⁰ Cadre harmonisé. [Synthèse des données de mars 2017 à 2023](#).

³¹ PAM. 2021. [Page Web sur l'outil visant à combler le déficit en nutriment](#) (en anglais).

³² Rapport de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART), 2022 (non disponible en ligne).

³³ Fonds international de développement agricole. 2020. [L'avenir de l'agriculture en Mauritanie: 2030-2063](#).

³⁴ Banque mondiale. 2021. [Base de données mondiales Findex \(2021\)](#) (en anglais).

15. Les *systèmes alimentaires* sont insuffisamment développés et non durables, la production agricole nationale couvrant moins de 30 pour cent des besoins alimentaires³⁵. On estime que la période couverte par les réserves alimentaires est de quatre mois³⁶. La Mauritanie est autosuffisante pour ce qui est de la viande rouge et du poisson, mais importe 60 pour cent des autres produits alimentaires de base, ce qui l'expose aux fluctuations des marchés et aux tendances inflationnistes³⁷. Des sécheresses récurrentes et la dégradation des ressources naturelles ont des répercussions sur les systèmes de production, ainsi que des incidences sur les capacités de production et les sources de revenus de la population.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

16. *Renforcement des capacités.* En 2021, selon les indicateurs mondiaux de la gouvernance, la Mauritanie se classait dans le 25^e centile en matière d'efficacité du Gouvernement et dans le 13^e centile pour ce qui était de la qualité de la réglementation, ce qui la plaçait parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ayant obtenu les moins bons résultats dans la région³⁸. Les réformes budgétaires se sont toutefois traduites par la stabilisation des recettes publiques, en dépit des chocs provoqués par la baisse des cours du fer et l'arrêt de l'exploitation pétrolière³⁹.
17. *Cohérence des politiques.* Depuis qu'il a adopté la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée pour 2016-2030 (SCAPP), le Gouvernement a pris des mesures clés pour intégrer les ODD dans les politiques et le cadre de planification nationaux. Cependant, la disponibilité de données harmonisées et actualisées, l'analyse et la diffusion des données et la coordination entre les acteurs institutionnels continuent de poser problème⁴⁰.
18. *Diversification des sources de financement.* La Mauritanie n'a pas encore estimé le coût de la réalisation des ODD, pas plus qu'elle n'a adopté de stratégie d'ensemble pour mobiliser des fonds à cet effet. En pourcentage du revenu national brut, l'aide publique au développement nette a notablement diminué, passant de 20 pour cent en 2002 à 4 pour cent en 2021, ce qui est la conséquence de la croissance de l'économie et d'une moindre dépendance à l'égard de l'aide⁴¹.
19. *Renforcement des partenariats mondiaux.* La Mauritanie est membre de l'Initiative panafricaine de la Grande muraille verte, preuve de sa volonté de lutter contre les changements climatiques. Le pays est également membre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, ce qui témoigne de sa détermination à instaurer des pratiques d'extraction plus responsables. En 2020, la Mauritanie a cofondé la Coalition pour le Sahel, s'associant ainsi à l'action menée pour renforcer la sécurité au niveau régional.

³⁵ Organisation des Nations Unies. 2020. *Bilan commun de pays (BCP): Le développement à l'épreuve de la pandémie de COVID-19 – Mauritanie*.

³⁶ Commissariat à la sécurité alimentaire de la Mauritanie – plan national d'intervention de 2022 (non disponible en ligne).

³⁷ Ibid.

³⁸ Banque mondiale. [Page Web relative aux indicateurs mondiaux de la gouvernance](#).

³⁹ République islamique de Mauritanie. 2019. *Revue nationale volontaire: République Islamique de Mauritanie*.

⁴⁰ Organisation des Nations Unies. 2020. *Bilan commun de pays (BCP): Le développement à l'épreuve de la pandémie de COVID-19 – Mauritanie*.

⁴¹ Banque mondiale. [APD nette reçue \(% du RNB\) – Mauritanie](#).

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

20. En 2010, la Mauritanie a adopté une stratégie nationale de sécurité alimentaire et un programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire. Tous deux n'ont cependant eu que peu d'effet en raison du manque de ressources, de la fragmentation de leur mise en œuvre et d'une coordination limitée entre institutions.
21. L'absence d'infrastructures et de services sociaux susceptibles d'être mis à profit pour améliorer les moyens d'existence a accru la vulnérabilité des communautés rurales. La qualité des infrastructures du pays est inférieure à la moyenne observée en Afrique subsaharienne, et c'est dans les zones rurales que la situation est la moins bonne⁴². Les communautés agropastorales ont un accès insuffisant aux infrastructures et aux actifs communautaires pour être en mesure d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter.
22. L'inégalité d'accès aux services sociaux s'étend aux programmes relatifs à la santé et à la nutrition, les personnes les plus pauvres éprouvant le plus de difficultés à cet égard. Dans de nombreuses zones, les ressources des centres de santé sont insuffisantes et leur effectif est minimal. Le taux de couverture des services de santé dans un rayon de cinq kilomètres s'élève à 79 pour cent à l'échelle nationale, mais cette couverture est inégalement répartie entre les régions. La demande de services de santé reste limitée en raison d'obstacles financiers et géographiques, et moins de 15 pour cent de la population possèdent une assurance-maladie⁴³.
23. Les petits exploitants agricoles n'ont souvent pas accès aux possibilités de perfectionnement des compétences. La répartition des terres arables est inéquitable, et l'accès aux marchés est extrêmement restreint. Les femmes sont sous-représentées parmi les propriétaires fonciers, car il n'est souvent tenu aucun compte de la législation nationale dans les zones rurales, où prime le droit coutumier, défavorable aux femmes⁴⁴.
24. Le Gouvernement a considérablement progressé dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale globale de protection sociale, qui avait été adoptée en 2013. Les taux de couverture des programmes de filets de sécurité de la Mauritanie comptent parmi les plus élevés de la région⁴⁵. Il demeure toutefois des lacunes dans la prise en charge des personnes les plus vulnérables. Le système national de protection sociale présente également des carences, à commencer par l'absence d'actualisation régulière du registre social.
25. La Mauritanie compte parmi les rares pays de la région qui font bénéficier les réfugiés de leur système national de protection sociale. Elle accueille plus de 108 224 réfugiés maliens: 84 367 d'entre eux sont enregistrés dans le camp de réfugiés de M'bera⁴⁶, et 50 pour cent des réfugiés de ce camp sont couverts par le système national de protection sociale.

⁴² Banque mondiale. 2017. *Islamic Republic of Mauritania Systemic Country Diagnostic. Turning Challenges into Opportunities for Ending Poverty and Promoting Shared Prosperity*.

⁴³ Gouvernement mauritanien. 2017. *Politique nationale de santé à l'horizon 2030*.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). [Tableau de bord sur la Mauritanie](#).

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

26. Les auteurs d'une évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour la Mauritanie (2019-2024) ont pris acte de la contribution de ce plan à la réalisation des objectifs énoncés dans la SCAPP et mis en évidence la façon dont les activités du PAM ont été adaptées aux besoins des personnes les plus vulnérables grâce à la fourniture d'un ensemble intégré de mesures d'aide humanitaire pour les réfugiés, d'une intervention de protection sociale adaptative pendant la période de soudure et d'une approche intégrée de la résilience au niveau des communautés. L'évaluation décrivait également le PAM comme étant un chef de file des opérations et de l'appui logistique dans le pays⁴⁷.
27. À l'issue de cette évaluation, deux recommandations de nature stratégique et trois autres de nature opérationnelle ont été formulées, dont les incidences stratégiques sont détaillées ci-après.
28. Au titre de l'objectif consistant à "sauver des vies", les évaluateurs ont souligné que le Gouvernement avait salué la position occupée par le PAM en tant qu'organisme chef de file en matière d'interventions d'urgence. Le PAM reconnaît toutefois qu'il est nécessaire d'augmenter les investissements dans le renforcement des systèmes alimentaires de la Mauritanie, domaine dans lequel il peut apporter un appui. Il continuera donc à se concentrer sur l'intervention humanitaire, tout en s'employant à améliorer la résilience des populations vulnérables et à renforcer le système alimentaire du pays.
29. Le PAM a récemment mis au point une stratégie globale de protection sociale, dont le but est de favoriser l'établissement de liens plus étroits entre son ensemble intégré d'activités axées sur la résilience et les programmes gouvernementaux de protection sociale pour pérenniser les projets. Il collaborera avec le Gouvernement pour renforcer la mise en œuvre conjointe de l'assistance pendant la période de soudure, et passera petit à petit de la mise en œuvre directe au renforcement des capacités. Cette démarche consistera notamment à faciliter la production de données probantes sur les liens intrinsèques entre les programmes de renforcement de la résilience et les programmes de protection sociale afin d'éclairer les interventions futures menées pour faire face aux périodes de soudure⁴⁸.
30. Le PAM s'attachera à transférer progressivement les composantes de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience dans les dispositifs du système national de protection sociale⁴⁹.
31. L'attention portée aux questions transversales s'est améliorée au fil de la mise en œuvre du PSP, mais doit encore être renforcée. Dans le PSP pour 2024-2028, l'accent sera mis sur la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes, notamment sur l'intégration d'approches de nature à transformer les relations femmes-hommes et centrées sur les jeunes, lorsque cela sera approprié. En outre, le PAM continuera de renforcer sa responsabilité à l'égard des populations touchées en développant son dispositif gratuit de permanence téléphonique et en mettant en place de nouveaux mécanismes de remontée de l'information. Si nécessaire, il procédera aussi préalablement à la mise en œuvre de ses activités à une analyse de leur incidence potentielle sur l'environnement et sur la protection sociale⁵⁰.

⁴⁷ PAM. 2023. *Évaluation du plan stratégique de pays du PAM en Mauritanie 2019–2023..*

⁴⁸ Conformément à la recommandation 1 formulée dans l'évaluation du PSP.

⁴⁹ Conformément à la recommandation 4 formulée dans l'évaluation du PSP.

⁵⁰ Conformément à la recommandation 2 formulée dans l'évaluation du PSP.

32. Bien que des progrès importants aient été constatés pour ce qui est de l'assistance apportée aux réfugiés maliens dans le cadre du système national de protection sociale, le nombre croissant de personnes prises en charge et les ressources financières limitées exigent la mise en place d'une stratégie de ciblage évolutive et de solutions à long terme. Le PAM mettra l'accent sur la collecte de fonds aux fins de l'élaboration et de l'exécution d'un ensemble de mesures interorganisations visant à améliorer durablement la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil⁵¹.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

33. Le nouveau PSP concorde d'un point de vue stratégique avec la SCAPP. L'effet direct 1 du PSP relatif à l'intervention humanitaire concorde avec le levier stratégique 1 de la SCAPP, "Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive". L'effet direct 2 relatif à la résilience intégrée contribue au levier stratégique 2, "Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base", et au levier 3, "Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions". L'effet direct 3 relatif à la protection sociale correspond également au levier stratégique 3 de la SCAPP. Le PSP est également en harmonie avec les objectifs définis dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2024-2027 (ci-après le "Plan-cadre de coopération").

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

34. Aux fins de l'élaboration du présent PSP, le PAM a travaillé avec diverses parties prenantes, notamment des institutions publiques, des donateurs, des partenaires coopérants et d'autres entités des Nations Unies. Il a fait connaître l'orientation stratégique qu'il proposait d'imprimer au PSP, en prenant en compte les commentaires en retour précieux qu'il avait reçus et en recherchant des possibilités d'élaboration de programmes complémentaires à l'appui des priorités énoncées dans la SCAPP et d'autres priorités nationales. Parallèlement, il a mené des activités de planification communautaire participative, qui ont contribué à l'élaboration de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

35. La ligne de visée définie pour le présent PSP dessine une approche à trois niveaux qui consiste à atténuer la faim et la malnutrition tout en s'attaquant aux causes profondes de la vulnérabilité et en ouvrant la voie à la mise en œuvre sous la houlette du Gouvernement de solutions renforcées qui s'inscrivent davantage dans la durée. Le PAM continuera de se concentrer sur l'objectif consistant à "sauver des vies", en apportant un appui aux populations touchées par des chocs en fonction des besoins. Tout au long de la période quinquennale couverte par le PSP, toutefois, l'un des principaux axes de travail du PAM consistera à passer de la mise en œuvre directe au renforcement des capacités du Gouvernement aux fins de la réalisation du Programme 2030.
36. Le programme d'action du PAM consistant à "sauver des vies" sera centré sur le maintien de l'appui apporté aux réfugiés vulnérables du camp de M'bera. En outre, le PAM mettra à profit les systèmes gouvernementaux pour fournir un appui pendant la période de soudure. Il maintiendra sa capacité d'intervention en cas de choc de grande ampleur tout en réduisant progressivement son rôle d'exécutant pour accroître l'appui apporté aux interventions dirigées par le Gouvernement.

⁵¹ Conformément à la recommandation 3 formulée dans l'évaluation du PSP.

37. Pour appliquer son programme d'action visant à "changer la vie", le PAM soutiendra le système national de protection sociale et mettra en œuvre un ensemble intégré d'activités axées sur la résilience dans les zones où l'insécurité alimentaire chronique et la vulnérabilité sont fortes et qui sont de plus en plus souvent exposées aux effets des changements climatiques. L'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience superpose un certain nombre d'activités clés ayant trait à la productivité agricole et pastorale, à l'alimentation scolaire, ainsi qu'à la prise en charge de la malnutrition dans l'optique de la transformation des relations entre les femmes et les hommes, notamment au moyen d'activités génératrices de revenu destinées aux femmes et aux jeunes. Des liens seront établis entre les diverses composantes de cet ensemble d'activités et les structures de gouvernance pour favoriser la pérennisation de l'action menée et mieux l'articuler avec les programmes nationaux de protection sociale.
38. Le renforcement des systèmes, notamment du système national de protection sociale réactif face aux chocs, est primordial pour assurer la viabilité des interventions ainsi que la transition vers des programmes mis en œuvre exclusivement par l'intermédiaire de dispositifs gouvernementaux. L'une des composantes clés du présent PSP consiste donc à tirer parti des compétences techniques du PAM pour combler les lacunes des interventions gouvernementales et renforcer ainsi les systèmes nationaux.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique du pays: Les populations touchées par une crise dans les zones ciblées, notamment les femmes et les enfants ayant besoin d'un appui nutritionnel, sont mieux à même de satisfaire leurs besoins urgents immédiatement avant, pendant et après les chocs

39. Les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 1 visent à prêter assistance aux personnes touchées par une crise. Le PAM mettra l'accent sur la mise en œuvre d'une intervention humanitaire globale au bénéfice du nombre croissant de réfugiés maliens, en passant progressivement à des activités destinées à leur permettre d'accéder à l'autosuffisance. Les activités contribueront aussi à la fonction protectrice du système national de protection sociale réactif face aux chocs, et aideront pendant la période de soudure les personnes considérées comme les plus vulnérables afin de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels élémentaires.

Effet direct stratégique du PAM

40. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

41. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

42. Au titre de l'effet direct 1 du PSP, le PAM assurera l'accès à l'alimentation (cible 1 de l'ODD 2). L'effet direct concorde également avec le levier stratégique 1 de la SCAPP et avec les effets 1, 2 et 4 du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

43. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:
- Produit 1.1: Les réfugiés reçoivent une assistance intégrée destinée à couvrir leurs besoins élémentaires.

- Produit 2.1: Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes qui sont touchés par une crise, ainsi que d'autres groupes de population vulnérables, bénéficient de services de nutrition aux fins de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition aiguë.
- Produit 2.2: Les personnes touchées par des crises, notamment pendant la période de soudure, reçoivent des transferts non assortis de conditions et un appui nutritionnel complémentaire, qui couvrent leurs besoins élémentaires.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir aux réfugiés un ensemble intégré de mesures d'assistance, comprenant des produits alimentaires, des repas scolaires ainsi qu'un appui nutritionnel pour la prise en charge et la prévention de la malnutrition

44. En collaboration avec le Commissariat à la sécurité alimentaire et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PAM mettra en œuvre un ensemble complet de mesures d'aide humanitaire en faveur des réfugiés du camp de M'bera⁵². Ces mesures comprendront la fourniture d'une assistance générale sous la forme d'espèces ou de produits alimentaires, voire les deux, des activités d'alimentation scolaire d'urgence ainsi que des actions de prise en charge et de prévention de la malnutrition. Le PAM aura recours à un ciblage fondé sur le degré de vulnérabilité et adaptera ses mesures d'assistance en conséquence.
45. Les réfugiés considérés comme les plus vulnérables recevront tous les mois une somme d'argent et une ration alimentaire sans conditions ni restrictions. Les réfugiés considérés comme modérément vulnérables recevront tous les mois une somme d'argent. Le PAM s'efforcera d'apporter une assistance monétaire au moyen de cartes bancaires, en donnant accès à des services financiers formels.
46. Le PAM assurera aussi une alimentation scolaire d'urgence sous la forme de deux repas chauds par jour dans l'ensemble des écoles situées dans les camps, y compris pendant les cours de rattrapage, afin de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants et de contribuer à l'obtention de bons résultats scolaires.

Activité 2: Fournir aux populations touchées par une crise une assistance nutritionnelle suffisante sous la forme de transferts monétaires visant à permettre des achats spécifiquement axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition

47. Dans l'esprit du Plan national d'intervention du Gouvernement, le PAM appuiera les interventions de protection sociale réactives face aux chocs pendant la période de soudure. Il fournira une assistance monétaire ciblée, non assortie de conditions ni de restrictions, aux ménages vulnérables⁵³ tout au long de la période de soudure (juin-septembre). Cette démarche ira systématiquement de pair avec le versement de compléments monétaires afin de prévenir la malnutrition dans les ménages ciblés comprenant des enfants âgés de 6 à 23 mois et des filles et des femmes enceintes ou allaitantes, et s'accompagnera de campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de la promotion de pratiques optimales en matière d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.

⁵² Les réfugiés vivant ailleurs qu'à M'bera ont accès aux programmes nationaux et bénéficieront de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience du PAM s'ils se trouvent dans les zones ciblées.

⁵³ Personnes se trouvant en phase 3 (crise) ou dans une phase supérieure de l'IPC, selon l'analyse du Cadre harmonisé/Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

48. Le PAM aura également recours à la couverture Replica proposée par la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (macro-assurance), dont il fera bénéficier le Gouvernement, et il prendra des mesures d'anticipation sur le plan du financement pour réduire l'ampleur prévisible des besoins avant que ne se produisent des chocs climatiques.
49. Le PAM procédera au ciblage à l'aide du registre social du Gouvernement, en s'efforçant notamment d'appuyer l'actualisation en continu des données y figurant afin de rendre possible un ciblage rapide, d'obtenir un bon rapport coût-efficacité et de favoriser la mise en œuvre des interventions en temps opportun. Tout au long de la période quinquennale couverte par le PSP, il s'emploiera à réduire le nombre de ses interventions directes, et apportera un appui technique au Gouvernement aux fins de la mise en œuvre des activités. Le budget du PSP prévoit cependant une réserve pour imprévus en cas de situations d'urgence à grande échelle.
50. Outre l'appui saisonnier, le PAM continuera de lutter contre la malnutrition aiguë modérée dans les zones où les taux de malnutrition sont supérieurs à 15 pour cent, tout en menant des activités de prévention. Il le fera en collaboration étroite avec le Commissariat à la sécurité alimentaire dans le cadre du passage progressif à la fourniture d'un appui d'urgence et d'une assistance technique. Le PAM donnera la priorité à la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée dans les zones où il met en œuvre l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.

Partenariats

51. Le PAM collaborera avec le Commissariat à la sécurité alimentaire, des prestataires de services financiers, des partenaires coopérants (organisations non gouvernementales) et le HCR afin de mettre en œuvre des activités humanitaires au sein du camp et de mener des interventions pour faire face à la période de soudure.

Hypothèses

52. Le PAM part de l'hypothèse que le Gouvernement continuera d'appuyer les activités menées dans le camp de réfugiés de M'bera, en fournissant une aide sociale aux personnes les plus vulnérables. Il compte également que les conditions de sécurité dans la région d'Hodh Ech Chargui permettront de poursuivre l'assistance et d'accéder sans interruption aux personnes démunies. Les activités proposées reposent sur l'idée que le Commissariat à la sécurité alimentaire, le HCR et d'autres acteurs continueront de fournir des services complémentaires nécessaires pour le fonctionnement du camp.
53. L'effet direct 1 du PSP nécessitera que le Gouvernement continue d'accorder la priorité aux interventions réactives face aux chocs, tout en allouant des ressources suffisantes pour qu'il soit possible de répondre à des besoins humanitaires toujours plus élevés d'une année sur l'autre. Il est également supposé que le registre social du Gouvernement sera mis à jour en continu et pourra servir de base pour le ciblage des personnes vulnérables.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

54. Le PAM continuera d'apporter un appui aux réfugiés jusqu'à ce qu'ils soient pris en compte dans les services sociaux nationaux et intégrés dans l'économie, ou soient en mesure de rentrer au Mali.
55. Le PAM réduira progressivement sa participation aux activités mises en œuvre pendant la période de soudure, en intervenant seulement lorsque les besoins seront supérieurs à la capacité d'intervention du Gouvernement. L'accent sera mis sur le renforcement des structures nationales de ciblage, d'analyse, de mise en œuvre et de suivi. Les efforts déployés par le PAM en matière de protection sociale et l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience ont pour objet de contribuer à réduire les besoins humanitaires à moyen terme.

Effet direct 2 du plan stratégique du pays: D'ici à 2028, les communautés vulnérables face aux chocs vivant dans les zones ciblées possèdent des moyens d'existence durables, ont accès aux services de base, disposent d'un capital humain renforcé, bénéficient de marchés plus développés, jouissent d'une meilleure nutrition et ont une plus grande résilience face aux chocs climatiques

56. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience contribuera à renforcer la résilience des ménages et des communautés vulnérables face aux chocs, en particulier celle des femmes et des jeunes. La conception de cet ensemble d'activités reposera sur les enseignements tirés du PSP pour 2019-2023, et consistera à superposer les interventions de façon à créer un effet multiplicateur positif pour les communautés ciblées. Le PAM ira au-delà des initiatives menées pour renforcer l'autosuffisance des communautés, et recherchera les possibilités de relier les communautés vulnérables à des systèmes alimentaires de plus grande envergure afin d'amener les petits exploitants agricoles vers une agriculture commerciale à petite échelle. Les activités mises en œuvre dans le cadre de cet effet direct comprennent une aide au renforcement de la résilience des réfugiés ciblés en vue d'accroître leur autosuffisance.

Effet direct stratégique du PAM

57. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

58. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

59. L'effet direct 2 du PSP concorde avec les effets 1, 2 et 3 du Plan-cadre de coopération ainsi qu'avec les priorités du Gouvernement, notamment les leviers 2 et 3 énoncés dans la SCAPP.

Produits escomptés

60. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:

- Produit 3.1: Les personnes ciblées et leurs communautés bénéficient d'une assistance assortie de conditions et d'actifs productifs qui améliorent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux chocs, notamment leur capacité de s'adapter aux changements climatiques.
- Produit 3.2: Les populations ciblées bénéficient de services de santé et de nutrition destinés à traiter et à prévenir la malnutrition.
- Produit 3.3: Dans les communautés ciblées, les écoliers ont accès à des programmes d'alimentation scolaire conçus pour améliorer leur nutrition et leurs résultats scolaires.
- Produit 3.4: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières ont davantage accès aux marchés et à des activités génératrices de revenu.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir aux communautés vulnérables face aux chocs un appui intégré en faveur de la résilience, notamment des liens avec les programmes nationaux de protection sociale, et renforcer les capacités institutionnelles aux niveaux local et national

61. L'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience sera mis en œuvre dans les zones géographiques répertoriées au moyen de l'analyse intégrée du contexte de 2023. L'ensemble comprend trois interventions axées la première sur l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), la deuxième sur l'alimentation scolaire et la troisième sur la prévention et la prise en charge de la malnutrition. Les activités seront mises en œuvre sur les sites où des initiatives d'amélioration de la résilience sont en cours pour créer des actifs agricoles et pastoraux productifs intelligents face au climat. L'alimentation scolaire, qui constitue le deuxième niveau d'appui, sera fournie à l'échelle des communes. Les activités de prévention de la malnutrition seront proposées à l'échelon des départements (*moughataa*). Chaque fois que possible, le PAM appuiera la transition des petits exploitants vers l'agriculture commerciale à petite échelle en dispensant des formations et en établissant des liens avec les marchés formels.
62. La création d'actifs continuera de reposer sur les priorités communautaires et d'être axée sur la restauration des écosystèmes, la protection de l'environnement et le renforcement de la productivité, grâce à la conservation des ressources en eau et du sol, à la stabilisation des dunes, à la remise en état des terres et à la création de jardins potagers. Les femmes et les hommes sont représentés équitablement au sein des comités villageois et lors des consultations de planification, ce qui leur offre des possibilités de recenser leurs besoins et de répartir les tâches en fonction de leurs capacités et préférences respectives. Le PAM réfléchira plus avant à la création d'actifs adaptés aux besoins des communautés pastorales. Sur les sites où la mise en œuvre d'initiatives axées sur la résilience est déjà bien avancée, le PAM transférera progressivement ses opérations dans des modèles durables régis localement qui permettront de poursuivre les activités.
63. Pour contribuer au programme national d'alimentation scolaire de la Mauritanie dans les zones couvertes par l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, le PAM servira deux repas chauds par jour aux élèves du primaire, filles et garçons. Petit à petit, les transferts de type monétaire remplaceront les distributions en nature de façon à permettre aux bénéficiaires d'acheter des produits locaux, afin de raccourcir les délais de mise en œuvre et d'accroître le rapport coût-efficacité des interventions et de rendre possible une plus grande diversification de l'alimentation. Le recours aux espèces sera suivi de près, car il pourra servir de modèle à intégrer dans le programme national d'alimentation scolaire. Le PAM renforcera son partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), avec pour objectif d'exécuter un vaste ensemble intégré d'activités relatives à la nutrition et à la santé comprenant des interventions d'éducation à la nutrition ainsi que des interventions axées sur l'hygiène menstruelle et la santé procréative à l'intention des adolescentes. Le PAM expérimentera également l'octroi de bourses aux filles à la fin du cycle primaire afin d'améliorer leurs résultats scolaires. Les personnes chargées de préparer les repas, recrutées parmi des membres de la communauté, recevront une rétribution modeste en nature en contrepartie de leur travail.

64. Dans les zones couvertes par l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, le PAM continuera de mener des activités de prévention de la malnutrition pour faciliter l'accès à des aliments sains et nutritifs. Sur la base des résultats de l'analyse visant à combler le déficit en nutriments, les activités de prévention utiliseront des produits alimentaires disponibles localement et seront axées sur la génération de revenus, l'amélioration des filières et une analyse systémique de l'accessibilité économique des aliments sains. Cette démarche s'accompagnera d'activités destinées à faire évoluer la société et les comportements par la diffusion de messages qui visent à remettre en question les rôles et les normes généralement assignés aux femmes et aux hommes et à augmenter la demande d'aliments nutritifs. Étant donné que la malnutrition est un problème récurrent et saisonnier, le PAM collaborera également avec des groupes locaux de promotion de la santé, lesquels sont composés de membres des communautés locales pour relayer des messages nutritionnels importants et alléger ainsi la charge qui pèse sur les travailleurs sanitaires débordés intervenant dans les villages. Le PAM soutiendra ces groupes en fournissant à leurs membres une enveloppe de transition sous forme monétaire afin de faciliter la mise en place d'activités génératrices de revenus axées sur la diversification de l'alimentation et une consommation alimentaire adéquate.
65. Le PAM veillera à ce que l'offre et la demande soient satisfaisantes tout au long de la filière alimentaire, en facilitant l'établissement de liens entre les producteurs et les marchés ainsi que l'accès au crédit dans les zones susceptibles de dégager un excédent et en reliant les coopératives agricoles aux établissements scolaires. Au moyen de consultations menées auprès des communautés, il accordera une attention particulière aux possibilités et besoins respectifs des femmes et des jeunes. L'établissement de liens entre les petits exploitants agricoles et les marchés institutionnels et privés de plus grande envergure appuiera la transformation d'aliments sans danger pour la santé et nutritifs ainsi que l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, et permettra également de relier plus facilement les agriculteurs concernés aux services financiers formels de façon à améliorer leur inclusion financière et leur accès au secteur financier. Le PAM entend mobiliser le secteur privé dans les zones où la production est excédentaire de manière à exploiter toutes les possibilités offertes en matière de transformation et d'emballage d'aliments nutritifs locaux.
66. Le PAM envisagera d'étendre la mise en œuvre de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience aux villages frontaliers afin d'atténuer le risque d'accroissement des tensions autour de ressources qui sont limitées et de réduire les sources de conflit potentielles. Cette approche s'inscrit dans le droit fil du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, et tirera parti des analyses existantes et nouvelles consacrées à la prise en compte des risques de conflit.
67. Pour répondre aux besoins des réfugiés qui vont croissant et à une crise complexe qui se prolonge, le PAM expérimentera des activités axées sur la résilience à leur intention mais aussi à destination des communautés d'accueil, à M'bera et aux alentours, en ciblant en particulier les entrepreneuses, afin de trouver des solutions durables qui permettent l'intégration des réfugiés dans l'ensemble de l'économie et du système alimentaire.

Partenariats

68. La viabilité de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience dépend de la poursuite et du renforcement des partenariats noués avec les autorités gouvernementales. La stratégie de transition exigera des organismes nationaux, des autorités municipales et des structures de gouvernance communautaires qu'ils adoptent progressivement les différents éléments de cet ensemble d'activités.
69. Le PAM exploitera les enseignements positifs tirés de son partenariat avec l'UNICEF et s'emploiera à étendre la couverture des mesures prévues et à instaurer des complémentarités avec d'autres partenaires.

70. L'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience concorde pleinement avec l'initiative panafricaine de la Grande muraille verte, avec laquelle le PAM collabore aux fins de la remise en état des écosystèmes et de l'élaboration de solutions intelligentes face au climat.

Hypothèses

71. Dans le cadre de l'effet direct 2 du PSP, il est supposé que les acteurs institutionnels s'attacheront à intégrer les activités d'alimentation scolaire et de prévention de la malnutrition dans les programmes nationaux, avec l'appui des structures locales. Au niveau des communautés, il est considéré que celles-ci continueront de prendre en main les activités menées à leur initiative et souhaiteront investir des ressources dans l'entretien des actifs.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

72. Au cours de l'exécution du PSP, le PAM prévoit de transférer progressivement ses activités dans les programmes d'alimentation scolaire et de nutrition mis en œuvre à l'échelle nationale. Il aidera la direction nationale de l'alimentation scolaire à transposer à plus grande échelle un programme efficace, efficient et équitable qui tienne compte de la problématique femmes-hommes. Cette transposition à plus grande échelle devrait permettre d'intégrer les activités d'alimentation scolaire du PAM dans le programme national d'ici à 2030, le PAM poursuivant ses activités de renforcement des capacités en fonction des besoins.
73. Le PAM adoptera une approche propice à la transformation des relations entre femmes et hommes, en mettant davantage l'accent sur la prévention de la malnutrition au moyen d'interventions intégrées et multisectorielles axées sur la résilience à dimension nutritionnelle, et sur la promotion de l'enrichissement des aliments produits localement pour un coût abordable. Il le fera en collaboration avec le Commissariat à la sécurité alimentaire.
74. La composante relative à l'assistance alimentaire pour la création d'actifs sera arrêtée progressivement au profit du renforcement des capacités des bénéficiaires et des institutions gouvernementales pour obtenir un impact plus grand, la pérennisation des résultats étant assurée par les structures de gouvernance locales et régionales.
75. Pour préserver les réalisations obtenues grâce à de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, le PAM s'emploiera à faire en sorte que les communautés dans lesquelles la transition sera effective soient adéquatement desservies par les programmes nationaux de protection sociale réactifs face aux chocs et que ces programmes aident les personnes les plus vulnérables à résister aux crises lorsque leurs capacités sont insuffisantes. Le PAM cherchera à élargir les liens noués avec les programmes de protection sociale, notamment dans le domaine de l'assurance sociale. Dans le cadre de la stratégie de transition, le PAM étudiera en collaboration avec le Gouvernement les possibilités de mise au point de produits de micro-assurance adaptés aux communautés pastorales.

Effet direct 3 du plan stratégique du pays: D'ici à 2028, les institutions nationales disposent de moyens renforcés pour instaurer un système de protection sociale solide, efficace et adaptatif comprenant des programmes en milieu scolaire et une politique en matière de nutrition et de sécurité alimentaire

76. Le PAM œuvrera aux côtés du Gouvernement et d'acteurs non étatiques pour renforcer les moyens dont la Mauritanie dispose pour mettre en œuvre des programmes efficaces de protection sociale, d'action anticipée, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, d'alimentation scolaire et de nutrition. L'accent sera mis sur les principaux piliers des systèmes de protection sociale: politiques et coordination; élaboration et exécution des programmes; données et informations; et financement (plus précisément de la gestion des risques de catastrophe). Le renforcement du système national d'alerte rapide, la planification des interventions d'urgence et les transferts de risques constitueront l'essentiel du travail relatif à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention en cas de crise, l'objectif étant de resserrer les liens avec le système de protection sociale pour rendre ce système plus réactif face aux chocs.
77. Le PAM continuera d'aider le Gouvernement à mieux tenir compte de la nutrition dans ses programmes existants, à accorder davantage d'importance à la prévention de la malnutrition au moyen de compléments en espèces et à mettre les ménages vulnérables en relation avec des magasins locaux subventionnés gérés par le Gouvernement. Les activités menées au titre de l'effet direct 3 du PSP visent également à développer le programme national d'alimentation scolaire et à faciliter l'élaboration d'un modèle fondé sur les achats locaux.
78. Les activités menées au titre de l'effet direct 3 du PSP répondent au double objectif consistant à mettre en œuvre des programmes du PAM de grande qualité tout en facilitant leur intégration harmonieuse dans les systèmes nationaux. À cet égard, il contribue grandement aux stratégies de transition relatives aux activités entreprises au titre des autres effets directs du PSP.

Effet direct stratégique du PAM

79. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

80. L'effet direct 3 du PSP relève du domaine d'action privilégié "causes profondes".

Harmonisation avec les priorités nationales

81. L'effet direct 3 du PSP concorde avec les priorités gouvernementales, en particulier avec les leviers stratégiques 2 et 3 énoncés dans la SCAPP. Il contribue aussi à l'obtention des effets 1, 2, 3 et 4 du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

82. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:
- Produit 4.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et celles qui sont vulnérables face aux chocs bénéficient d'un système de protection sociale renforcé, qui leur fournit en temps voulu une assistance adéquate en fonction de leurs besoins spécifiques.
 - Produit 4.2: Les personnes vulnérables bénéficient de systèmes et d'institutions en place à l'échelle nationale qui sont renforcés et grâce auxquels des programmes d'alimentation scolaire et de nutrition de grande qualité sont mis en œuvre.

- Produit 4.3: Les personnes vulnérables face aux chocs bénéficient d'un système national renforcé de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir un appui technique en vue d'améliorer la capacité des institutions gouvernementales à instaurer un système de protection sociale qui gère de façon adéquate la sécurité alimentaire, la nutrition et les interventions face aux chocs

83. Le PAM œuvrera aux côtés des organismes gouvernementaux aux fins du renforcement du système national de protection sociale. Au niveau des pouvoirs publics, le PAM continuera d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre la deuxième Stratégie nationale de protection sociale. Dans un souci d'amélioration de la mise en œuvre et de la coordination, le PAM collaborera avec le Gouvernement et la Banque mondiale pour faire en sorte que le registre social soit actualisé de façon continue. L'assistance technique fournie au Gouvernement visera également à améliorer l'efficacité et l'efficacé du système gouvernemental de transferts monétaires à vocation sociale.
84. Devant la volonté de plus en plus affirmée du Gouvernement qui souhaite que le système national de protection social soit plus réactif face aux chocs et prenne davantage en compte la nutrition, le PAM travaillera en collaboration étroite avec le Commissariat à la sécurité alimentaire et *Taazour* en vue d'améliorer les interventions menées face aux chocs pendant la période de soudure. Le PAM s'emploiera à développer les systèmes publics de paiement et de suivi, l'objectif étant de passer progressivement à des opérations qui renforcent l'inclusion financière formelle grâce au recours aux transferts par téléphonie mobile et aux virements bancaires. Il s'attachera en outre à aider le Gouvernement à établir des passerelles entre les programmes de transferts monétaires à vocation sociale existants et un certain nombre de services et d'avantages complémentaires, afin de renforcer leur incidence positive sur l'inclusion économique et financière, la sécurité alimentaire et la nutrition.
85. L'appui apporté pour renforcer la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise à l'échelle nationale sera axé sur le système d'alerte rapide et la planification des interventions d'urgence en collaboration avec le Commissariat à la sécurité alimentaire et l'observatoire national de la sécurité alimentaire. Les liens entre les dispositifs nationaux d'alerte rapide et de protection sociale seront resserrés de manière à rendre le système plus réactif face aux chocs, et des activités seront menées pour adopter des mesures d'anticipation et des mécanismes de financement précoce susceptibles d'atténuer les effets des chocs avant même que ceux-ci ne se produisent. Dans le cadre du régime d'assurance Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, le PAM étendra la couverture du mécanisme de macro-assurance souverain du pays aux risques associés aux sécheresses de sorte qu'en cas de remboursements, les sommes soient utilisées pour renforcer l'intervention d'urgence que le PAM mène au titre de l'effet direct 1 du PSP, dans le respect des programmes nationaux de protection sociale.
86. L'appui destiné au programme national d'alimentation scolaire sera apporté en corrélation étroite avec l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience prévu au titre de l'effet direct 2 du PSP. Dans le cadre de la mise en œuvre, le PAM expérimentera un modèle d'achats décentralisés de produits alimentaires, qui permettra d'effectuer des transferts monétaires directement en faveur des écoles. L'effet direct 3 du PSP portera principalement sur la communication des enseignements tirés de ce projet pilote au Gouvernement afin d'élaborer un modèle similaire pour le programme d'alimentation scolaire.

87. S'agissant de la composante relative à la nutrition de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, le PAM collaborera le Gouvernement pour renforcer le programme national de nutrition, qui a pour objectif de lutter contre la malnutrition chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants âgés de 6 à 59 mois. L'appui du PAM se concentrera sur le renforcement de la composante de la continuité des soins relative à la gestion, qui est mise en œuvre par le Commissariat à la sécurité alimentaire et le Ministère de la santé. À un niveau plus stratégique, le PAM contribuera à l'élaboration de la politique nationale en matière de nutrition, et agira en qualité de ressource technique, de facilitateur et d'organisateur au service des différents organismes nationaux intervenant dans la lutte contre la malnutrition aiguë.
88. Les initiatives de renforcement des capacités institutionnelles comprendront notamment: des formations techniques et fondées sur les compétences; le détachement d'experts nationaux et internationaux; l'entretien des liens noués entre le Gouvernement et les entreprises du secteur privé; et la mise en commun des pratiques optimales grâce à la coopération Sud-Sud et à d'autres initiatives.

Partenariats

89. Pour renforcer le système national de protection sociale, le PAM travaillera en collaboration avec le Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille, le Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs, l'organisme national *Taazour* et le Commissariat à la sécurité alimentaire. Ce dernier sera également le principal partenaire du PAM dans le cadre du renforcement du système national d'alerte rapide et du plan d'urgence. Les Ministères de l'éducation et de la santé seront les principaux interlocuteurs pour ce qui est du renforcement des programmes nationaux d'alimentation scolaire et de nutrition, conjointement avec d'autres acteurs de premier plan, dont l'UNICEF, le FNUAP, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la Santé.

Hypothèses

90. Le PAM a obtenu confirmation de la mobilisation nationale dans l'ensemble des domaines thématiques relevant de l'effet direct 3, et part du principe que cette mobilisation se maintiendra tout au long de la période couverte par le PSP et se traduira par une augmentation des ressources publiques allouées. Le PAM considère en outre que les donateurs maintiendront ou accroîtront leur appui aux activités de renforcement des capacités. Il est également supposé que la stabilité politique et la sécurité nationale se maintiendront et que le taux de rotation du personnel des institutions publiques sera normal.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

91. L'effet direct 3 du PSP est axé sur le renforcement des systèmes, des capacités et des institutions du pays. Il contribue à la mise en œuvre et au renforcement des stratégies de transition relatives aux autres effets directs du PSP.

Effet direct 4 du plan stratégique du pays: Les partenaires gouvernementaux et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement apportent un appui efficace et efficient aux personnes vulnérables tout au long de l'année

92. Les activités menées au titre de l'effet direct 4 visent à contribuer à l'efficacité et à l'efficience des programmes d'intervention axés sur l'aide humanitaire et le développement mis en œuvre en Mauritanie par le Gouvernement et d'autres partenaires.

Effet direct stratégique du PAM

93. L'effet direct 4 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

94. L'effet direct 4 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

95. Au titre de l'effet direct 4 du PSP, le PAM proposera des services conformes aux effets 1, 2, 3 et 4 du Plan-cadre de coopération en fournissant des services communs à la communauté humanitaire, avec pour objectif de mener des opérations humanitaires rapidement, en toute sécurité, pour un coût abordable et de manière efficace dans l'intérêt des populations touchées par une crise. Si nécessaire, le PAM pourra aussi fournir des services d'appui logistique et d'achat au Gouvernement, à d'autres organismes des Nations Unies ou à d'autres parties prenantes présentes dans le pays.

Produits escomptés

96. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 4 du PSP:

- Produit 5.1: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement utilisent les services de transport aérien pour venir en aide aux personnes démunies.
- Produit 6.1: Les besoins des personnes vulnérables sont satisfaits au moyen de services fournis à la demande par le PAM au Gouvernement, à d'autres entités des Nations Unies et à d'autres partenaires.

Activités essentielles

Activité 5: Assurer des services de transport aérien et une assistance technique à l'intention des partenaires de l'aide humanitaire et du développement

97. En Mauritanie, il faut parcourir de grandes distances pour rejoindre les zones d'intervention humanitaire, et les routes sont en mauvais état. De plus en plus souvent, les voyages par la route exposent les travailleurs humanitaires à des risques en matière de sécurité, notamment dans les régions frontalières. En l'absence de vols commerciaux, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) demeure la colonne vertébrale des interventions, fournissant aux organisations d'aide un accès ininterrompu aux zones difficiles à atteindre pour y déployer du personnel et y acheminer des marchandises rapidement ainsi que les moyens de procéder à des évacuations sanitaires. L'UNHAS appuiera plus de 40 organisations, en desservant Nouakchott, Kiffa, Néma et Bassikounou.

98. Outre les services de transport, l'UNHAS collaborera avec l'aviation civile et d'autres partenaires, notamment la Société des aéroports de Mauritanie, afin de renforcer les services nationaux de transport aérien. Le PAM cherchera aussi à déterminer la faisabilité du développement de bandes d'atterrissage au moyen de matériaux locaux pour réduire l'empreinte écologique de ses opérations.

Activité 6: Fournir des services à la demande au Gouvernement et à d'autres partenaires en complément de l'assistance technique

99. Le PAM continuera de fournir au Gouvernement et à ses partenaires des services à la demande et des solutions de conseil, notamment dans les domaines de la logistique, des expéditions, de l'entreposage, du transport et des achats. Le cas échéant, l'assistance technique sera incluse dans la prestation de services pour renforcer les capacités nationales.

Partenariats

100. Les principaux partenaires du PAM pour la bonne mise en œuvre des services de transport aérien sont les suivants: l'Agence nationale d'aviation civile, la Société des aéroports de Mauritanie, Afroport (société assurant des services de manutention aéroportuaire) et l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar.

101. Dans le cadre de la prestation de services, les partenaires pourraient être tout acteur présent en Mauritanie, à savoir le Gouvernement, d'autres entités des Nations Unies ainsi que des organisations non gouvernementales nationales.

Hypothèses

102. Pour cette activité, il est supposé que les vols demeureront nécessaires et que le PAM disposera de l'accès physique et des autorisations administratives dont il a besoin pour mener ses opérations, et que des contrats auront été conclus avec les autorités locales pour sécuriser les aéroports.
103. Le PAM part du principe que le Gouvernement et les autres partenaires auront besoin de services à la demande pour accélérer les opérations, en accroître l'efficacité et combler les lacunes dans la mise en œuvre (et disposeront des moyens financiers nécessaires).

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

104. Les services de l'UNHAS seront réduits ou cesseront lorsque des vols commerciaux fiables seront disponibles ou lorsque l'accès par voie terrestre s'améliorera.
105. Les services à la demande fournis par le PAM comprennent une composante axée sur le renforcement des capacités logistiques du pays.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

106. Le PAM entend venir en aide à 520 697 bénéficiaires directs, comme suit:
- Intervention en faveur des réfugiés: 135 000 bénéficiaires.
 - Appui pendant la période de soudure: 172 500 bénéficiaires⁵⁴.
 - Programmation intégrée axée sur la résilience: 205 678 bénéficiaires.
107. Le PAM continuera de mettre en œuvre l'assistance directe, mais mettra l'accent sur le transfert progressif des activités dans les programmes exécutés par le Gouvernement. Il est donc à prévoir que le nombre de bénéficiaires diminue lentement au fil de la période quinquennale couverte par le PSP.
108. Le PSP permettra de venir en aide à environ 1 million de bénéficiaires indirects, parmi lesquels on estime que 415 000 personnes seront des bénéficiaires de niveau 2 et 800 000 des bénéficiaires de niveau 3.
109. Les bénéficiaires de niveau 2 sont ceux qui résident dans des communautés où le PAM assure l'exécution d'au moins deux niveaux de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience et apporte un appui pendant la période de soudure à l'échelle des communes. Le PAM part du principe que tous les ménages vivant dans cette zone géographique bénéficient indirectement de l'accès aux services de base lorsqu'ils en ont besoin.
110. Les activités du PAM contribueront au fonctionnement du système général de protection sociale en Mauritanie. Le PAM estime que ses activités techniques contribueront à la fourniture en temps opportun de services de protection sociale appropriés et homogènes aux ménages qui sont déjà couverts et renforceront les capacités permettant d'intégrer la nutrition dans le système et de développer ce dernier (verticalement et horizontalement).

⁵⁴ S'agissant de l'assistance fournie pendant la période de soudure, 60 pour cent des bénéficiaires seront pris en charge dans le cadre de l'activité 2 menée au titre de l'effet direct 1 du PSP et 40 pour cent dans le cadre de l'activité 4 menée au titre de l'effet direct 3 du PSP.

4.2 Transferts

111. Le PAM utilisera les transferts de type monétaire et l'assistance alimentaire en nature, et transposera progressivement à plus grande échelle le recours aux espèces lorsque cela sera approprié, en s'appuyant sur les données relatives au fonctionnement des marchés. Toutes les activités dans le cadre desquelles des espèces et des produits alimentaires sont distribués seront menées conformément aux principes et directives institutionnels encadrant ce type d'aides. Les modalités de transfert seront choisies en fonction des préférences des bénéficiaires, du fonctionnement des marchés et des disponibilités des produits.
- Les réfugiés recevront une ration hybride, sous forme d'assistance en nature et en espèces, en fonction de leur degré de vulnérabilité⁵⁵. La valeur des transferts monétaires sera ajustée en fonction de la composante alimentaire de l'analyse du panier de dépenses minimal dans le camp et à partir de variables telles que l'inflation et l'harmonisation avec les programmes exécutés par le Gouvernement.
 - Compte tenu de la brièveté de l'intervention menée pendant la période de soudure, des transferts monétaires seront fournis, notamment des compléments en espèces destinés à prévenir la malnutrition. Les transferts monétaires seront harmonisés avec les aides fournies dans le cadre des filets de sécurité sociale réactifs face aux chocs mis en place par le Gouvernement afin de promouvoir la cohérence au niveau national.
 - Le PAM a récemment signé avec des prestataires de services financiers de nouveaux contrats qui rendront possibles les versements par téléphonie mobile. Dans le cadre de ce PSP, une large place sera accordée à l'inclusion financière et à la compréhension des questions financières, en particulier des femmes et des filles.
112. L'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience comprendra des modalités de transfert hybrides. Les activités d'alimentation scolaire seront menées au moyen d'une assistance alimentaire en nature et d'un projet expérimental de transferts monétaires. Le PAM s'emploiera à prévenir la malnutrition au moyen de transferts monétaires permettant d'acheter localement des aliments nutritifs. Ces transferts seront fournis aux participants aux activités de création d'actifs en fonction du nombre de jours travaillés.
113. Le bureau de pays prend actuellement des mesures importantes pour s'assurer que les opérations d'enregistrement, de distribution et de rapprochement sont numérisées dans le respect des normes institutionnelles et en mettant à profit les systèmes et les outils du PAM.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

114. Le Bureau du PAM en Mauritanie est doté d'une solide équipe composée d'employés recrutés sur les plans national et international. Le budget établi par le PAM prévoit le recrutement d'autres experts dans l'optique de la transition progressive vers un rôle de catalyseur axé sur le renforcement des systèmes gouvernementaux. Le PAM tiendra également à jour des fichiers de réserve dans l'éventualité d'un renforcement rapide des interventions d'urgence.

⁵⁵ Le montant des transferts monétaires sera calculé à partir des prix du marché en avril 2023.

115. Le PAM a son bureau principal à Nouakchott et des sous-bureaux à Kaédi, Kiffa et Bassikounou. Une antenne a été installée pour des raisons stratégiques à Sélibabi de façon à pouvoir assurer un suivi régulier de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience. Le PAM envisage actuellement d'ajouter une antenne à Néma pour améliorer la coordination à l'intérieur de la zone de convergence des Nations Unies et avec la cellule de coordination du Gouvernement. Si le PAM était amené à étendre la couverture géographique de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, les sous-bureaux existants seraient en mesure d'absorber la charge de travail supplémentaire.

4.4 Partenariats

116. Le présent PSP concorde avec les stratégies nationales et vise à appuyer les systèmes gouvernementaux. Le PAM travaillera aux côtés d'un large éventail d'institutions nationales aux niveaux stratégique et technique. Ses partenaires principaux sont le Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs, le Ministère des finances, le Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, le Ministère de l'agriculture et du développement rural, le Ministère de la santé, le Ministère de l'élevage, le Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille, le Ministère de l'environnement et du développement durable, le Commissariat à la sécurité alimentaire, Taazour et l'Agence nationale de la Grande muraille verte.
117. En tant que membre de la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire, la Mauritanie élabore actuellement des engagements nationaux en rapport avec son programme national d'alimentation scolaire. En décembre 2022, le pays a mené avec l'appui du PAM une nouvelle analyse selon l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, dont les résultats se traduiront par l'actualisation du plan d'action national pour l'harmoniser avec les objectifs de la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire et seront utilisés pour définir les engagements qui seront pris sur le plan national.
118. Le PAM s'emploiera à mobiliser des organismes décentralisés pour accroître les capacités à l'échelon local et à renforcer les structures de gouvernance au niveau des communautés pour pérenniser les activités axées sur la résilience.
119. Le PAM s'efforcera de trouver des partenariats stratégiques et opérationnels avec d'autres entités des Nations Unies, notamment des possibilités de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, afin d'optimiser les résultats en tirant parti des complémentarités. Il poursuivra aussi sa collaboration avec la Banque mondiale, et s'attachera à contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale par l'entremise de son partenariat stratégique et opérationnel. Des efforts concertés seront déployés pour constituer de nouveaux partenariats avec la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, le Fonds international de développement agricole et le Fonds monétaire international, notamment dans la perspective d'initiatives de renforcement des systèmes.
120. Dans le cadre de la collaboration Sud-Sud, des discussions sont en cours avec des pays voisins en vue de la mise en commun des pratiques optimales en vigueur en matière de repas scolaires et de protection sociale.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

121. Le PAM veillera à ce que sa stratégie en matière de suivi et d'évaluation prenne en compte la problématique femmes-hommes et la question de l'âge, et s'inspire des pratiques de suivi éprouvées qui utilisent des outils garantissant l'obtention de résultats fiables fondés sur des données probantes aux niveaux des processus, des produits et des effets directs. Les activités feront l'objet d'un suivi régulier conformément au Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025 et aux exigences minimales en matière de suivi. La performance des programmes et de la gestion sera mesurée au moyen d'une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives.
122. Le suivi des processus sera mené par le personnel de terrain du PAM avec la collaboration d'intervenants extérieurs lorsque cela sera nécessaire. Des rapports de situation mensuels communiqués par les partenaires coopérants et examinés et validés par le PAM seront utilisés pour vérifier les progrès accomplis au regard des objectifs fixés.
123. Un suivi post-distribution sera assuré pour chaque activité au moyen d'enquêtes menées individuellement auprès des ménages (en face-à-face ou par téléphone). Des travaux de recherche qualitatifs compléteront ces enquêtes pour mieux comprendre les facteurs sous-jacents qui contribuent ou, au contraire, font obstacle aux changements. Pour ce qui est de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, le PAM s'efforcera d'établir des partenariats avec des établissements universitaires afin de se faire une idée plus précise du renforcement de la résilience au niveau des communautés et d'éclairer les liens entre les interventions d'urgence et les activités en faveur de la résilience ainsi que les transitions. Une série d'enquêtes préliminaires approfondies permettra de recueillir des données probantes et des résultats.
124. Des évaluations de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience seront menées deux fois par an et comprendront des composantes qualitatives et quantitatives. S'agissant des interventions menées en faveur des réfugiés, deux évaluations seront réalisées chaque année pour permettre une analyse des tendances au cours de l'ensemble de la période couverte par le PSP. Concernant l'intervention menée pendant la période de soudure, il est prévu de réaliser trois évaluations par an afin d'examiner les effets de l'intervention et d'apprécier les liens entre les activités d'urgence et la résilience.
125. Des données agrégées portant sur les bénéficiaires, les produits et les effets directs seront importées dans la base de données du PAM relative au suivi et à l'évaluation, et viendront alimenter l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace. Les données seront ventilées par sexe, âge et situation au regard du handicap. L'analyse de données ventilées sera la garantie que les décisions sont prises sur la base de données probantes et d'une analyse détaillée et nuancée des besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des personnes handicapées. Le PAM s'attachera à renforcer les capacités nationales de suivi et recherchera des possibilités d'assurer un suivi conjoint avec le Gouvernement.
126. Pour garantir la protection des populations touchées et s'acquitter de sa responsabilité à leur égard, le PAM optimisera ses mécanismes communautaires de remontée de l'information de façon à prendre en compte les préoccupations des bénéficiaires et à étayer les ajustements à apporter aux programmes. Le PAM s'assura que les partenaires et les communautés savent utiliser ces mécanismes et veillera à ce qu'une suite soit donnée aux observations remontées.

127. Le PAM mettra à profit les technologies d'analytique et d'automatisation pour la collecte et l'analyse des données, notamment des satellites et des drones, afin de compléter les évaluations en personne et de fournir une vue d'ensemble visuelle et numérique des changements environnementaux consécutifs aux activités de création d'actif.
128. Le PAM investira dans des systèmes améliorés permettant de répertorier, de suivre, de faire remonter et de corriger plus précisément les irrégularités observées dans le cadre du suivi des processus et grâce aux mécanismes communautaires de remontée de l'information.
129. Les évaluations suivantes seront menées au cours de la période de mise en œuvre du PSP:
 - un examen à mi-parcours du PSP (2026) combinant des analyses sur documents, des analyses de données et des ateliers de réflexion⁵⁶;
 - une évaluation décentralisée de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience (2025);
 - une évaluation indépendante du PSP gérée par le Bureau de l'évaluation du PAM (2027).

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

130. L'insécurité qui règne au Sahel constitue un risque notable pour les opérations du PAM. Une propagation en Mauritanie du conflit régional compromettrait la continuité des opérations et la sécurité du personnel. Le PAM procède actuellement au recrutement d'un responsable de la sécurité sur le plan international, afin d'être en mesure de mieux anticiper et de préserver ainsi la continuité des opérations, tout en garantissant la sécurité du personnel.
131. La mobilisation des ressources constitue un risque modéré. Le PAM adapte le budget aux prévisions de financement pour les activités axées sur la résilience et le renforcement institutionnel. Il s'associera à de nouveaux partenaires et s'emploiera à expérimenter des solutions durables en faveur des réfugiés pour réduire progressivement les besoins humanitaires. Les pénuries de ressources financières pourraient conduire à l'interruption des services fournis par l'UNHAS, ce qui aurait des répercussions sur l'ensemble de la communauté de l'aide humanitaire et du développement en Mauritanie.

Risques opérationnels

132. La perturbation de l'approvisionnement en produits alimentaires constitue un risque majeur. Dans le cadre de ses programmes, le PAM recherchera des solutions pour réduire les achats de marchandises effectués au niveau international et accroître, lorsque cela sera approprié, l'utilisation d'espèces pour les achats réalisés localement.
133. Il persiste des risques liés aux conflits et en matière de protection, notamment des risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Pour les atténuer, le PAM œuvrera avec des parties prenantes de premier plan afin d'assurer la formation de son propre personnel et de celui des partenaires, de sensibiliser les communautés touchées, notamment au moyen de la planification participative et de l'amélioration des mécanismes communautaires de remontée de l'information, et de renforcer les procédures internes de signalement et d'orientation.

⁵⁶ Organisés en interne.

134. En cas de catastrophe, les interventions destinées à faire face aux crises pourront être transposées à plus grande échelle, tout comme l'ensemble des activités du PAM, y compris celles qui concernent les réfugiés et la chaîne d'approvisionnement. Le Bureau du PAM en Mauritanie devra toutefois s'assurer que les besoins d'urgence ne détournent pas les ressources des objectifs à long terme.

Risques fiduciaires

135. Le risque de non-respect des obligations déontologiques et des normes de conduite par le PAM ou ses partenaires sera atténué en améliorant la gestion des risques, en actualisation de manière systématique le registre des risques et en appliquant des mesures d'atténuation, notamment en renforçant les contrôles internes.
136. Le risque de détournement de ressources financières sera atténué par la numérisation des paiements, par des vérifications ponctuelles menées auprès des partenaires ainsi que par un suivi portant sur les informations communiquées en retour par les communautés et sur les rapprochements.

Risques financiers

137. L'inflation présente un risque modéré qui sera atténué au moyen d'ajustements périodiques de la valeur du panier de dépenses minimum sur la base de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et d'une analyse de la filière agricole, auxquelles viendra s'ajouter une évaluation des marchés menée conjointement avec des partenaires gouvernementaux. En collaboration avec le Gouvernement, le PAM utilise un système rigoureux de suivi des marchés, qui permet d'analyser régulièrement l'évolution des prix et de détecter les anomalies susceptibles d'indiquer une aggravation de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

5.3 Garanties sociales et environnementales

138. Le PAM est déterminé à mettre en place des garanties sociales et environnementales rigoureuses pour que ses programmes n'aient aucune incidence nuisible. Il mènera régulièrement des évaluations des risques sociaux et environnementaux et maîtrisera son empreinte sur les environnements locaux en utilisant des sources d'énergie renouvelables pour réduire les émissions de carbone de ses opérations conformément à ses directives et en concertation avec les ministères et autres acteurs concernés pour s'assurer que les pratiques utilisées sont optimales et apaiser les inquiétudes suscitées par les questions environnementales et sociales.
139. Le PAM mettra en œuvre une approche pragmatique, fondée sur les droits et responsable, qui allie le principe consistant à "ne pas nuire" à celui consistant à "améliorer la situation" en ce qui concerne la sécurité, la dignité, l'égalité et la non-discrimination, en accordant une attention particulière à la protection des minorités victimes de discrimination et à l'autonomisation des femmes et des filles. Il analysera les risques en matière de droits humains et d'égalité femmes-hommes et dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité des communautés, notamment les risques d'ordre contextuel relatifs, par exemple, à la prise en compte des conflits, à l'appartenance ethnique, aux questions foncières et à l'identité personnelle.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)							
Effet direct du PSP	Activité	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	32 529 024	40 517 483	42 744 490	45 517 367	48 045 543	209 353 907
	2	11 024 488	10 397 653	9 412 177	8 245 082	6 792 942	45 872 343
2	3	16 695 128	24 243 648	24 112 720	21 790 341	21 409 824	108 251 660
3	4	6 915 439	6 604 007	5 988 098	5 528 206	4 739 552	29 775 303
4	5	3 774 758	3 977 191	4 032 460	4 128 193	4 193 349	20 105 951
	6	639 941	577 890	1 828 892	589 984	594 143	4 230 850
Total		71 578 779	86 317 871	88 118 838	85 799 173	85 775 353	417 590 013

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

140. Le premier PSP a été financé de manière satisfaisante grâce aux contributions de donateurs habituels, mais la mobilisation de ressources devient de plus en plus difficile en raison des situations d'urgence qui se déroulent en parallèle à travers le monde. Le PAM entend donc développer ses partenariats pour inclure de nouveaux donateurs, des institutions financières, le secteur privé et des entités régionales. Il recherchera également des possibilités de collecte de fonds conjointe, en particulier avec d'autres entités des Nations Unies. Le PAM s'emploiera à renforcer ses partenariats techniques stratégiques avec la Banque mondiale, des établissements universitaires et les institutions financières internationales.
141. Une stratégie globale de mobilisation des ressources et de sensibilisation est en cours d'élaboration en collaboration avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes. Un plan d'action relatif aux partenariats est en place pour aider le PAM à définir ses domaines d'action et sa stratégie en matière de mobilisation de ressources. En cas de déficit de financement, le PAM accordera la priorité à l'assistance destinée à sauver des vies, et se concentrera sur les personnes ayant le plus besoin d'une aide humanitaire.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA MAURITANIE (2024–2028)

ODD 2: Faim zéro**Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation**

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise dans les zones ciblées, notamment les femmes et les enfants ayant besoin d'un appui nutritionnel, sont mieux à même de satisfaire leurs besoins urgents immédiatement avant, pendant et après les chocs

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Des ressources financières suffisantes sont disponibles pour financer les interventions.

Il existe une volonté politique en faveur de la mise en œuvre des interventions.

Les conditions de sécurité permettent de mener à bien les interventions.

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Taux d'achèvement des études

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Proportion de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études (par niveau)

Activités et produits

1. Fournir aux réfugiés un ensemble intégré de mesures d'assistance, comprenant des produits alimentaires, des repas scolaires ainsi qu'un appui nutritionnel pour la prise en charge et la prévention de la malnutrition (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1.1 Les réfugiés reçoivent une assistance intégrée destinée à couvrir leurs besoins élémentaires (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les réfugiés reçoivent une assistance intégrée destinée à couvrir leurs besoins élémentaires (niveau 1) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les réfugiés reçoivent une assistance intégrée destinée à couvrir leurs besoins élémentaires (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les réfugiés reçoivent une assistance intégrée destinée à couvrir leurs besoins élémentaires (niveau 1) (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Fournir aux populations touchées par une crise une assistance nutritionnelle suffisante sous la forme de transferts monétaires visant à permettre des achats spécifiquement axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

2.1 Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes qui sont touchés par une crise, ainsi que d'autres groupes de population vulnérables, bénéficient de services de nutrition aux fins de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition aiguë (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2.1 Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes qui sont touchés par une crise, ainsi que d'autres groupes de population vulnérables, bénéficient de services de nutrition aux fins de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition aiguë (niveau 1) (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2.1 Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes qui sont touchés par une crise, ainsi que d'autres groupes de population vulnérables, bénéficient de services de nutrition aux fins de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition aiguë (niveau 1) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2.1 Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes qui sont touchés par une crise, ainsi que d'autres groupes de population vulnérables, bénéficient de services de nutrition aux fins de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition aiguë (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2.2 Les personnes touchées par des crises, notamment pendant la période de soudure, reçoivent des transferts non assortis de conditions et un appui nutritionnel complémentaire, qui couvrent leurs besoins élémentaires (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.2 Les personnes touchées par des crises, notamment pendant la période de soudure, reçoivent des transferts non assortis de conditions et un appui nutritionnel complémentaire, qui couvrent leurs besoins élémentaires (niveau 1) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.2 Les personnes touchées par des crises, notamment pendant la période de soudure, reçoivent des transferts non assortis de conditions et un appui nutritionnel complémentaire, qui couvrent leurs besoins élémentaires (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.2 Les personnes touchées par des crises, notamment pendant la période de soudure, reçoivent des transferts non assortis de conditions et un appui nutritionnel complémentaire, qui couvrent leurs besoins élémentaires (niveau 1) (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 4 de l'ODD: Systèmes alimentaires durables

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les communautés vulnérables face aux chocs vivant dans les zones ciblées possèdent des moyens d'existence durables, ont accès aux services de base, disposent d'un capital humain renforcé, bénéficient de marchés plus développés, jouissent d'une meilleure nutrition et ont une plus grande résilience face aux chocs climatiques

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Il est possible d'accéder aux bénéficiaires.

Les partenaires assurent des activités complémentaires.

Les financements sont suffisants pour éviter les ruptures d'approvisionnement et permettre une planification à moyen terme.

Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Taux d'achèvement des études

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Pourcentage d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ayant contribué à l'amélioration de l'état de la végétation et des sols

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Ressources mobilisées (en dollars) pour les programmes nationaux de santé et de nutrition à l'école, y compris les programmes d'alimentation scolaire, grâce aux activités menées par le PAM en matière d'appui au renforcement des capacités et de sensibilisation

Taux de poursuite des études (par niveau)

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

3. Fournir aux communautés vulnérables face aux chocs un appui intégré en faveur de la résilience, notamment des liens avec les programmes nationaux de protection sociale, et renforcer les capacités institutionnelles aux niveaux local et national (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

3.1 Les personnes ciblées et leurs communautés bénéficient d'une assistance assortie de conditions et d'actifs productifs qui améliorent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux chocs, notamment leur capacité de s'adapter aux changements climatiques (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1 Les personnes ciblées et leurs communautés bénéficient d'une assistance assortie de conditions et d'actifs productifs qui améliorent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux chocs, notamment leur capacité de s'adapter aux changements climatiques (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1 Les personnes ciblées et leurs communautés bénéficient d'une assistance assortie de conditions et d'actifs productifs qui améliorent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux chocs, notamment leur capacité de s'adapter aux changements climatiques (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.1 Les personnes ciblées et leurs communautés bénéficient d'une assistance assortie de conditions et d'actifs productifs qui améliorent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux chocs, notamment leur capacité de s'adapter aux changements climatiques (niveaux 1 et 2) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.2 Les populations ciblées bénéficient de services de santé et de nutrition destinés à traiter et à prévenir la malnutrition (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.2 Les populations ciblées bénéficient de services de santé et de nutrition destinés à traiter et à prévenir la malnutrition (niveau 1) (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.2 Les populations ciblées bénéficient de services de santé et de nutrition destinés à traiter et à prévenir la malnutrition (niveau 1) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.2 Les populations ciblées bénéficient de services de santé et de nutrition destinés à traiter et à prévenir la malnutrition (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.3 Dans les communautés ciblées, les écoliers ont accès à des programmes d'alimentation scolaire conçus pour améliorer leur nutrition et leurs résultats scolaires (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.3 Dans les communautés ciblées, les écoliers ont accès à des programmes d'alimentation scolaire conçus pour améliorer leur nutrition et leurs résultats scolaires (niveau 1) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.3 Dans les communautés ciblées, les écoliers ont accès à des programmes d'alimentation scolaire conçus pour améliorer leur nutrition et leurs résultats scolaires (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.3 Dans les communautés ciblées, les écoliers ont accès à des programmes d'alimentation scolaire conçus pour améliorer leur nutrition et leurs résultats scolaires (niveau 1) (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.4 Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières ont davantage accès aux marchés et à des activités génératrices de revenu (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.4 Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières ont davantage accès aux marchés et à des activités génératrices de revenu (niveau 1) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.4 Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières ont davantage accès aux marchés et à des activités génératrices de revenu (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.4 Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières ont davantage accès aux marchés et à des activités génératrices de revenu (niveau 1) (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les institutions nationales disposent de moyens renforcés pour instaurer un système de protection sociale solide, efficace et adaptatif comprenant des programmes en milieu scolaire et une politique en matière de nutrition et de sécurité alimentaire

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Il existe une volonté politique en faveur de la modification des politiques.

La rotation du personnel gouvernemental est gérable.

Les ressources financières sont suffisantes pour appuyer les initiatives de renforcement des capacités qui sont en cours.

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD qui ont bénéficié de l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Activités et produits

4. Fournir un appui technique en vue d'améliorer la capacité des institutions gouvernementales à instaurer un système de protection sociale qui gère de façon adéquate la sécurité alimentaire, la nutrition et les interventions face aux chocs (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

4.1 Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et celles qui sont vulnérables face aux chocs bénéficient d'un système de protection sociale renforcé, qui leur fournit en temps voulu une assistance adéquate en fonction de leurs besoins spécifiques (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

4.1 Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et celles qui sont vulnérables face aux chocs bénéficient d'un système de protection sociale renforcé, qui leur fournit en temps voulu une assistance adéquate en fonction de leurs besoins spécifiques (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

4.1 Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et celles qui sont vulnérables face aux chocs bénéficient d'un système de protection sociale renforcé, qui leur fournit en temps voulu une assistance adéquate en fonction de leurs besoins spécifiques (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

4.2 Les personnes vulnérables bénéficient de systèmes et d'institutions en place à l'échelle nationale qui sont renforcés et grâce auxquels des programmes d'alimentation scolaire et de nutrition de grande qualité sont mis en œuvre (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

4.3 Les personnes vulnérables face aux chocs bénéficient d'un système national renforcé de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

Cible 16 de l'ODD: Partenariats mondiaux

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: Les partenaires gouvernementaux et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement apportent un appui efficace et efficient aux personnes vulnérables tout au long de l'année

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les vols humanitaires et les services à la demande demeurent nécessaires.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits

5. Assurer des services de transport aérien et une assistance technique à l'intention des partenaires de l'aide humanitaire et du développement (2.3: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)

5.1 Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement utilisent les services de transport aérien pour venir en aide aux personnes démunies (niveau 3) (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

6 Fournir des services à la demande au Gouvernement et à d'autres partenaires en complément de l'assistance technique (2.4: Services à la demande)

6.1 Les besoins des personnes vulnérables sont satisfaits au moyen de services fournis à la demande par le PAM au Gouvernement, à d'autres entités des Nations Unies et à d'autres partenaires (niveau 3) (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.4. Durabilité environnementale**Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score pour ce qui est de la prise en compte de la nutrition

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.4. Durabilité environnementale**Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score pour ce qui est de la prise en compte de la nutrition

ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR ACTIVITÉ ET PAR PRODUIT (TOUTES LES ANNÉES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Produit	Groupe de bénéficiaires	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	1.1	Filles	25 530	26 640	27 750	28 860	29 970	29 970
			Garçons	23 690	24 720	25 750	26 780	27 810	27 810
			Femmes	37 375	39 000	40 625	42 250	43 875	43 875
			Hommes	28 405	29 640	30 875	32 110	33 345	33 345
			Total	115 000	120 000	125 000	130 000	135 000	135 000
	2	2.1, 2.2	Filles	24 165	21 772	18 593	16 206	12 242	24 646
			Garçons	22 423	20 203	17 253	15 037	11 359	22 870
			Femmes	35 376	31 874	27 218	23 725	17 921	36 081
			Hommes	26 886	24 224	20 686	18 031	13 620	27 422
			Total	108 850	98 073	83 750	72 999	55 142	111 019
2	3	3.1, 3.2, 3.3, 3.4	Filles	35 752	38 893	36 760	28 711	25 268	45 661
			Garçons	33 175	36 090	34 111	26 642	23 447	42 370
			Femmes	52 340	56 938	53 815	42 032	36 991	66 845
			Hommes	39 778	43 272	40 899	31 945	28 114	50 802
			Total	161 045	175 193	165 585	129 330	113 820	205 678
3	4	4.1	Filles	15 318	13 786	11 744	10 212	7 658	15 318
			Garçons	14 214	12 793	10 897	9 476	7 107	14 214
			Femmes	22 425	20 183	17 193	14 950	11 213	22 425
			Hommes	17 043	15 338	13 066	11 362	8 522	17 043
			Total	69 000	62 100	52 900	46 000	34 500	69 000
Total (hors chevauchement)				453 895	455 366	427 235	378 329	338 462	520 697

ANNEXE III

RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ																		
	Effet direct 1 du PSP									Effet direct 2 du PSP							Effet direct 3 du PSP	
	Activité 1					Activité 2				Activité 3							Activité 4	
Type de bénéficiaires	Distributions générales	Alimentation scolaire	Prévention - enfants	Prévention - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Supplémentation alimentaire ciblée - enfants	Supplémentation alimentaire ciblée - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Distributions générales	Prévention - enfants	Prévention - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Activités 3A	Activités génératrices de revenus	Alimentation scolaire - filles	Alimentation scolaire	Appui aux activités - alimentation scolaire	Supplémentation - enfants de moins de 5 ans	Supplémentation - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Appui aux activités	Distributions générales
Modalité	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	250	150											150				1 000	
Légumes secs		40											40				250	
Huile	25	15				25							15				150	
Sel	5	4											4					
Sucre																		
Super Cereal						250							80					
Super Cereal Plus		60																
Suppléments nutritionnels prêts à consommer					100													
Total kcal/jour	1 405	1 007	976	1 833	535	1 160	647	1 155	1 833	2 218	s.o.	s.o.	1 076	5 522	535	1 160	5 522	647

RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ																		
	Effet direct 1 du PSP									Effet direct 2 du PSP							Effet direct 3 du PSP	
	Activité 1						Activité 2			Activité 3							Activité 4	
Type de bénéficiaires	Distributions générales	Alimentation scolaire	Prévention – enfants	Prévention – filles et femmes enceintes ou allaitantes	Supplémentation alimentaire ciblée – enfants	Supplémentation alimentaire ciblée – filles et femmes enceintes ou allaitantes	Distributions générales	Prévention – enfants	Prévention – filles et femmes enceintes ou allaitantes	Activités 3A	Activités génératrices de revenus	Alimentation scolaire – filles	Alimentation scolaire	Appui aux activités – alimentation scolaire	Supplémentation – enfants de moins de 5 ans	Supplémentation – filles et femmes enceintes ou allaitantes	Appui aux activités	Distributions générales
Modalité	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
% de kcal d'origine protéique	42,1	14,7	14,7	15,7	10,5	13,2	30,4	9,8	15,7	7,7	s.o.	s.o.	14,8	12,9	10,5	13,2	12,9	30,4
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	0,48		0,16	0,60			0,48	0,16	0,60	0,786	200 ^a	0,500 ^b	0,58	1,265	0,167	0,588		0,488
Nombre de jours d'alimentation par an	360	180	180	180	60	180	120	120	120	120	1	180	180 ^c	180	60	180	240	120

^a Le coût prévu des activités génératrices de revenu est de 200 dollars par personne et par an, pour un total de 40 groupes constitués chacun d'environ 10 membres.

^b La somme distribuée aux filles est fixée à 0,5 dollar par fille et par jour d'école pour une durée estimée à 180 jours par an.

^c Ce nombre (180) correspond au nombre de jours d'alimentation par an à compter de 2025 (deuxième année de mise en œuvre du PSP). Cela s'explique par le fait que le PSP commencera le 1^{er} mars 2024, et que la première année de mise en œuvre ne sera donc pas une année civile complète.

ANNEXE IV

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	43 808	36 516 555
Légumes secs	1 779	1 867 566
Huile et matière grasses	4 451	8 214 452
Aliments composés et mélanges	3 312	5 236 842
Autres	896	157 407
Total (produits alimentaires)	54 246	51 992 822
Transferts de type monétaire		199 753 593
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	54 246	251 746 415

ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (<i>en dollars</i>)					
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Intervention face à une crise	
Transferts	200 806 725	79 865 138	23 552 325	19 108 810	323 332 998
Mise en œuvre	18 047 917	13 001 254	2 006 062	2 004 614	35 059 848
Coûts d'appui directs ajustés	20 794 419	8 778 359	2 399 643	1 996 253	33 968 674
Total partiel	239 649 061	101 644 752	27 958 031	23 109 677	392 361 520
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	15 577 189	6 606 909	1 817 272	1 227 124	25 228 494
Total	255 226 250	108 251 660	29 775 303	24 336 801	417 590 013

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
SCAPP	Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance